



Gymnastique Volontaire ANTIBES

gvantibes06@gmail.com

Bulletin d'adhésion



Le présent bulletin d'adhésion sera obligatoirement accompagné d'un questionnaire de santé et du règlement de la cotisation.

Pour une première inscription :

Femme : ☐

Homme : ☐

Nom de naissance : _____ Nom d'usage : _____

Prénom : _____ Né (e) le : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Adresse E-Mail : _____ (Lettres et signes très lisibles SVP)

Cette adresse mail vous permettra de recevoir directement votre licence EPGV

Pour un renouvellement d'inscription depuis la saison précédente et si vos coordonnées n'ont pas changé :

Nom de naissance : _____ Nom d'usage : _____

Prénom : _____

(En cas de changement de coordonnées, les modifier dans le paragraphe « Première inscription »)

Pour les dirigeants et animateurs bénévoles uniquement : à remplir obligatoirement (contrôle de l'honorabilité effectué par le ministère des sports)

Fonction dans l'association : _____

Nom de naissance : _____ Ville de naissance : _____

Département de naissance : _____ Pays de naissance : _____

L'association dispose d'un groupe WhatsApp qui permet aux membres d'avoir rapidement les dernières informations sur les éventuelles modifications ou annulation des cours et autres infos sur la vie du club.

Si vous ne désirez pas faire partie du groupe, veuillez cocher la case ci-après : ☐

Tarif cotisation 2025/2026 incluant la licence à la FFEPGV = 180 €

Cotisation couple **180 € + 150 €** pour le conjoint.

REPARTITION DE LA COTISATION :

Adhésion à l'association : 152 € Licence FFEPGV : 23 € Part départementale /régionale : 5 €

Règlement en deux ou trois fois possible avant le 31 décembre (90 € x 2), (60 € x 3).

Cotisation réduite (licence incluse) pour une inscription à partir du 1^{er} janvier : 130 €, 1^{er} avril : 80 €.

La cotisation est annuelle, aucun remboursement ne sera effectué.

Vous pouvez régler :

DE PREFERENCE PAR VIREMENT :

Domiciliation Bancaire : CA LA FONTONNE FR76 1910 6006 5043 6924 2135 458 BIC AGRIFRPP891

(Ne pas oublier de mettre son nom à l'origine du virement pour certifier l'identité de l'adhérent)

Rayer les lignes inutiles si nécessaire (en fonction du nombre de vos virements)

Date du virement 1 : _____ Montant : _____

Date du virement 2 : _____ Montant : _____

Date du virement 3 : _____ Montant : _____

SOIT PAR CHEQUE : libellé à l'ordre de GV ANTIBES ROSTAGNE

Votre banque : _____

N° chèque 1 : _____ Montant : _____ Date : _____

N° chèque 2 : _____ Montant : _____ Date : _____

N° chèque 3 : _____ Montant : _____ Date : _____

Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : gvantibes06@gmail.com.

Honorabilité des bénévoles :

Depuis la saison sportive 2020-2021, le Ministère des Sports met en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des équipes dirigeantes des clubs. L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour pouvoir accéder à une fonction.

En cas d'accès à des fonctions de dirigeant ou d'animateur bénévole (occasionnel ou régulier), je suis informé(e) que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFEPGV aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L. 212-9 du Code du sport, soit effectué (consultation du bulletin n°2 et du FIJAIS).

Droit à l'image :

Dans le cadre de notre association Gymnastique volontaire Antibes, des photos peuvent être prises et être utilisées sur le site internet de notre association ainsi que leur reproduction sur quelque support tel que papier.

Ces photos prises pendant les cours, marches ou réunions, sont utilisées dans un but non commercial. Nous avons besoin de votre autorisation en conséquence de quoi, vous renoncez expressément à vous prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de La Gymnastique volontaire Antibes qui trouverait son origine dans l'exploitation de votre image dans le cadre précité.

J'accepte ☐

Je refuse ☐

Le présent bulletin d'adhésion ainsi que le questionnaire médical pourront être remis à l'un des membres du bureau ou du comité de direction lors des premiers cours.

A Antibes le : _____

Mention manuscrite : (lu et approuvé)

Signature :